

Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 29 juin 2022

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 17
Membre ayant donné procuration : 1
Membres absents excusés : 2

L'an deux-mille-vingt-deux le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le vingt-trois juin, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h05.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès, M. LUCCHINI Marc et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. JURCZAK Serge, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et M. FADI Hassan

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul



Publié(e) le 1 JUIL. 2022
Notifié(e) le
Yutz, le 1 JUIL. 2022
Le Directeur Général des Services,
par la délégation du Président.


Stéphanie SIEBERT

Était absent (avec procuration) :

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES

: M. GLODEN Roland a donné procuration à M. TINNES Jean-Paul

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. MELEO Guy

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène

Suppléant présent dont le vote ne peut pas être comptabilisé

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: M. FOSSO Antoine

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

N° 2022-14

Objet : Modification du tableau des effectifs

L'agent, en charge du service des finances, rédacteur titulaire, a effectué une mutation externe par le biais d'un détachement.

La personne recrutée par voie de mutation externe est titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe de la fonction publique territoriale.

Aussi, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire, à temps complet de 35h00 à compter du 2 août 2022.

Le tableau des effectifs serait ainsi modifié au **2 août 2022**.

GRADE	CREATION
<u>TITULAIRE</u>	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1
TOTAL	1

Après avoir entendu l'exposé de M. Michel PAQUET, Président, le comité syndical,
à l'unanimité,

MODIFIE le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le - 1 JUIL. 2022



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Paquet", written over a faint grid or lines.

Michel PAQUET